Présentation du processus d'appel des réfugiés

A Guide to Refugee Appeal Process





Présentation du processus d'appel des réfugiés

- Le présent guide a été élaboré afin de fournir des renseignements relatifs au processus d'appel aux personnes qui n'ont pas été reconnues comme réfugiées ou aux réfugiés dont le statut a été révoqué. Il est à noter que le contenu de cette publication n'a pas de force de loi.
- Lire attentivement la partie « IV. Guide de rédaction du formulaire d'appel » et l'annexe du présent guide avant de remplir le formulaire d'appel.
- Ce guide est téléchargeable sur le site web du Service d'immigration coréen et de Hikorea.



Service d'immigration coréen (www.immigration.go.kr)

'Information > Useful Information'

Hikorea (www.hikorea.go.kr)

'News&Announcements > Notice'

Table des matières

00	I . Aperçu sur l'appel des réfugiés
01	1. Qu'est-ce qu'un appel des réfugiés?
01	2. Dans quel cas est-il possible de présenter un appel?
02	3. Quels sont les délais prévus pour présenter un appel?
05	4. Quelle est la procédure après le dépôt d'un appel?
06	5. Quel recours possible en cas de rejet en appel?
	or Querresours possible en sus de rejet en appen
07	II. Processus d'appel
08	1. Quels sont les documents à fournir et où s'adresser?
09	2. Les parents peuvent-ils représenter leur enfant mineur
	qui interjette appel?
09	3. Les documents déposés seront-ils remis à l'appelant?
09	4. Que faire pour consulter ou obtenir la copie des
	documents déposés?
10	5. Quel est le coût de la procédure?
11	III. Droits et obligations de l'appelant
12	1. Droit à l'assistance d'un avocat
12	2. Droit de séjour
13	3. Soumission des documents complémentaires
14	4. Audience
15	5. Désistement de l'appel
15	6. Protection des données personnelles
15	7. Déclaration du changement d'adresse
16	8. Déclaration du changement de numéro de contact ou
	d'adresse e-mail
17	IV. Guide de rédaction du formulaire d'appel
18	1. Instructions
21	2. Remplir le formulaire
21	(1) L'état civil de l'appelant
22	(2) L'objet de l'appel
24	(3) Les motifs de l'appel
25	(4) La soumission des éléments de preuve
29	(5) La nécessité de la tenue d'une audience
31	(6) La notification via l'E-guichet
32	(7) La déclaration solennelle
35	(8) La vérification

36 Annexe. Modèle du formulaire d'appel

3. Signer et déposer l'appel

35

Aperçu sur l'appel des réfugiés

I . Aperçu sur l'appel des réfugiés

1. Qu'est-ce qu'un appel des réfugiés?

- L'appel des réfugiés constitue la voie de recours au ministre de la Justice, qui permet de contester la décision d'un bureau régional d'immigration, notamment la décision de non reconnaissance du statut de réfugié.
- Présenter un appel est plus simple et moins onéreux que d'intenter un contentieux administratif. Chaque appel des réfugiés est examiné de manière spécifique et individuelle par le Comité des réfugiés composé d'experts internes et externes dotés d'une grande connaissance et de solides expériences professionnelles en matière d'asile.
- Il est également possible d'intenter un recours administratif devant la Commission des recours administratifs ou un contentieux administratif devant un tribunal administratif contre une décision de non reconnaissance du statut de réfugié. Toutefois, une fois l'appel est déposé au ministre de la Justice, il n'est plus possible d'intenter un recours administratif contrairement au contentieux administratif qui peut être formé en même temps que l'appel.

2. Dans quel cas est-il possible de présenter un appel?

 Il est possible de présenter un appel lorsqu'un bureau régional d'immigration rend une décision négative ou une décision octroyant le statut humanitaire à une demande d'asile, ou bien lorsqu'il abroge ou retire une décision de reconnaissance du statut de réfugié.

L'objet d'appel

- Décision de non reconnaissance du statut de réfugié
 - Est rendue lorsque la demande d'asile ne répond pas aux critères de détermination du statut de réfugié.

- Retrait de la décision de reconnaissance du statut de réfugié
 - Il s'agit d'une décision qui annule de manière rétroactive la décision de reconnaissance du statut de réfugié lorsque cette qualité a été obtenue par l'utilisation de faux documents ou par la dissimulation des faits.
- Abrogation de la décision de reconnaissance du statut de réfugié
 - Il s'agit d'une décision qui entraîne la disparition pour l'avenir de la décision de reconnaissance du statut de réfugié à une personne qui correspond aux dispositions prévues à l'article 22 alinéa 2 de la loi relative aux réfugiés.
 - Les motifs de l'abrogation
 - Lorsque la personne reconnue comme réfugiée bénéficie volontairement d'une protection du pays dont elle a la nationalité ou alors lorsqu'elle ne peut plus continuer à refuser de se réclamer de la protection du pays dont elle a la nationalité parce que les circonstances à la suite desquelles elle a été reconnue comme réfugiée cessent d'exister.
- L'appel doit être motivé par l'indication précise et concrète des griefs élevés contre la décision de non reconnaissance du statut de réfugié. Se référer aux pages 17 à 35 pour consulter la méthode de rédaction et aux pages 36 à 45 pour modèle de rédaction.

3. Quels sont les délais prévus pour présenter un appel?

- Il est possible de présenter un appel dans les 30 jours suivant la date de réception de la décision de non reconnaissance du statut de réfugié ou de la décision de retrait ou d'abrogation du statut de réfugié.
 - Article 21 alinéa 1 de la loi relative aux réfugiés
- Le premier jour n'est pas compté dans le délai. Si le dernier jour de ce délai est un samedi ou un jour férié, le délai est prolongé jusqu'à la fin du premier jour ouvrable qui suit.
 - Article 157 et 161 du Code civil
- Lorsque l'appel est déposé après l'expiration du délai de 30 jours suivant la date de réception de la décision de non reconnaissance du statut de réfugié ou de la décision de retrait ou d'abrogation de cette qualité, l'appel est déclaré irrecevable.
 - Article 11 alinéa 1 du décret d'application de la loi relative aux réfugiés

Exemple

 Exemple 1: Si le dernier jour du délai (le 30° jour suivant la date de réception de la décision) n'est pas un samedi ou un jour férié ⇒ L'appel est possible jusqu'au 30° jour.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi			
· Réception de la décision de rejet									
3	4	5	6	7	8	9			
10	11	12	13	14	15	16			
17	18	19	20	21	22	23			
24	25	26	27	28	29	30			
31	1	2	3	4	5	6			
• 30° jour									
		ı	Appel poss	sible					

- Exemple 2: Si le dernier jour du délai (le 30° jour suivant la date de réception de la décision) est un samedi ou un jour férié
 - ⇒ L'appel est possible jusqu'au lendemain du 30^e jour.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi		
	Réc	eption de l	a décision d	de rejet•	1	2		
3	4	5	6	7	8	9		
10	11	12	13	14	15	16		
17	18	19	20	21	22	23		
24	25	26	27	28	29	30		
31	1	2	3	4	5	6		
• 30° jour (Jour férié) Appel possible								

4. Quelle est la procédure après le dépôt d'un appel?

- Le bureau d'immigration vérifie si le formulaire d'appel déposé est correctement rempli et délivre une attestation de l'enregistrement de l'appel.
- Une fois enregistré, l'appel est transmis à un officier de la Division d'appel des réfugiés du ministère de la Justice pour examen et au Comité des réfugiés qui délibère sur les conclusions de celui-ci. Au final, c'est le ministre de la Justice qui rend sa décision.
- Le ministre de la Justice rend sa décision conformément à l'avis délibératif du Comité des réfugiés à moins que celui-ci ne porte pas atteinte à la sécurité nationale, ni à l'ordre public, ni aux intérêts publics.

Article 11 alinéa 2 du décret d'application de la loi relative aux réfugiés

- La décision rendue par le ministre de la Justice est communiquée au bureau d'immigration qui est chargé de la délivrer à l'appelant ou à son représentant. L'appelant ou son représentant sera contacté par téléphone ou par voie postale en vue d'une convocation au bureau d'immigration pour y recevoir soit le certificat de reconnaissance du statut de réfugié soit la décision de rejet ou d'irrecevabilité de l'appel.
- Le temps nécessaire pour la prise de décision varie entre 6 et 12 mois à compter de la date de mise en état du dossier. En 2020, il était de 10.7 mois.

chéma du déroulem	ent de la procédure de l'appel des re	éfugiés	
Enregistrement de l'appel	Enregistrement du formulaire d'appel et délivrance d'une attestation de l'enregistrement		Bureau régional d'immigration
Désignation de l'officier chargé d'appel	L'officier est désigné par ordre de dépôt des dossiers		Ministère de la Justice
Examen	Communication par téléphone, par e-mail, ou, (si besoin) la tenue d'une audience		Ministère de la Justice
Délibération du Comité des réfugiés	(Si besoin) Convocation de l'appelant pour la tenue d'une audience		Comité des réfugiés
Décision du ministre de la Justice	Prise de décision -		Ministère de la Justice
Notification	Convocation de l'appelant et délivrance de la décision		Bureau régional d'immigration

5. Quel recours possible en cas de rejet en appel?

- Si la qualité de réfugié n'a toujours pas été reconnue en appel, il est possible de saisir le juge administratif.
- La saisine du tribunal administratif a, en principe, pour objet de contester la décision initiale, c'est-à-dire la décision de non reconnaissance du statut de réfugié ou la décision d'abrogation ou de retrait du statut de réfugié prise par un bureau régional d'immigration. À titre exceptionnel, lorsque la décision de rejet ou d'irrecevabilité de l'appel est entâchée d'irrégularité qui lui est propre, un contentieux administratif contre cette décision devient possible.

Article19 de la loi sur la procédure administrative

Lorsque l'appel est rejeté en application de l'article 11 alinéa 1 point 2 du décret d'application de la loi relative aux réfugiés, il est possible de saisir le juge administratif contre le directeur du bureau d'immigration qui a rendu la décision de non reconnaissance du statut de réfugié ou la décision d'abrogation ou de retrait du statut de réfugié dans un délai de 90 jours suivant la réception de la décision de rejet de l'appel (ou de la décision d'octroi du statut humanitaire).

Article 20 alinéa 1 de la loi sur la procédure administrative

- Toutefois, lorsque l'appel est déclaré irrecevable en application de l'article 11 alinéa 1 point 3 du décret d'application de la loi relative aux réfugiés, même si le juge administratif est saisi contre la décision de non reconnaissance du statut de réfugié ou contre la décision d'abrogation ou de retrait du statut de réfugié dans un délai de 90 jours suivant la réception de la décision d'irrecevabilité de l'appel, il est possible que, dans certains cas, la requête soit déclarée irrecevable au motif du non-respect du délai de recours.
- Lorsque la décision de rejet ou d'irrecevabilité de l'appel est entâchée d'irrégularité qui lui est propre, il est possible d'intenter un contentieux administratif contre le ministre de la Justice dans un délai de 90 jours qui suivent la réception de cette décision.

Processus d'appel

II. Processus d'appel

1. Quels sont les documents à fournir et où s'adresser?

- L'appelant doit remplir le formulaire d'appel (formulaire n°14 du règles d'application de la loi relative aux réfugiés) et le déposer à un bureau d'immigration avec des éléments de preuve venant compléter les motifs de l'appel tels qu'un jugement, des photos, des vidéos, des publications des médias.
- Les éléments de preuve qui ont déjà été déposés au moment de l'enregistrement de la demande d'asile ou lors de l'instruction de celle-ci, y compris les documents déposés au moment de l'abrogation ou du retrait du statut de réfugié sont systématiquement attachés au dossier de l'appelant. L'appelant n'a pas besoin de les présenter à nouveau au moment du dépôt de son appel.
- Le formulaire d'appel est disponible dans tous les bureaux d'immigration et sur le site Hikorea
 - Site-web Hikorea (www.hikorea.go.kr) 'News&Announcements>Application Form'
- Le passeport ou une carte de résidence doit être présenté au moment du dépôt de l'appel.
 En cas d'impossibilité de fournir l'un de ces documents, une déposition écrite précisant la raison doit être présentée.

2. Les parents peuvent-ils représenter leur enfant mineur qui interjette appel?

- Tout appel doit être déposé par l'appelant, mais le parent ou un représentant légal peut introduire un appel au nom d'un enfant mineur de moins de 19 ans.
- Lorsqu'un représentant légal dépose un appel au nom d'un enfant mineur de moins de 19 ans, il doit soumettre des documents justifiant sa qualité, notamment un document attestant son lien de parenté avec l'appelant, la carte d'identité du représentant légal, etc.

3. Les documents soumis au moment du dépôt de l'appel seront-ils remis à l'appelant?

Les documents soumis au moment du dépôt de l'appel ne sont pas remis à l'appelant. Toutefois, il est possible de les consulter ou d'en demander une copie.

4. Que faire pour consulter ou obtenir la copie des documents déposés?

- L'appelant doit remplir le formulaire de la demande de consultation et/ou de duplicata (formulaire n°7 du règles d'application de la loi relative aux réfugiés) et le soumettre à un bureau régional d'immigration.
- Le formulaire de la demande de consultation ou de duplicata est disponible dans tous les bureaux d'immigration ainsi que sur le site Hikorea.
 - Site-web Hikorea (www.hikorea.go.kr) 'News&Announcements > Application Form'
- Le passeport ou une carte de résidence de l'appelant doit être présenté au moment du dépôt de la demande de consultation ou de duplicata. En cas d'impossibilité de fournir l'un de ces documents, une déposition écrite précisant la raison doit être présentée.

5. Quel est le coût de la procédure?

- La procédure d'appel n'engage aucuns frais.
- Toutefois, le service de consultation (500 KRW par consultation) et de copie (50 KRW par page) est payant. Les frais sont payés sous la forme d'un timbre fiscal.
 - Article 7 alinéa 4 du règles d'application de la loi relative aux réfugiés
- Les timbres fiscaux sont en vente à la Poste, aux banques (Nonghyup Bank) ou au guichet de vente de timbre fiscal situé dans des bureaux d'immigration. L'achat en ligne est également possible sur le site de vente de timbres fiscaux électroniques (www.e-revenuestamp.or.kr). Attention, les timbres fiscaux ne sont pas en vente dans certains bureaux d'immigration. Appeler au Centre d'information générale pour les étrangers (21345) avant de les visiter.

Droits et obligations de l'appelant

III. Droits et obligations de l'appelant

1. Droit à l'assistance d'un avocat

- L'appelant a le droit d'être assisté par un avocat tout le long de la procédure d'appel. Le cas échéant, les frais sont à la charge de l'appelant.
- Lorsque l'appelant est assisté par son avocat, la partie « 7. Déclaration solennelle » du formulaire d'appel, notamment la partie « Déclaration du représentant, de l'avocat, de l'interprète » doit dûment être complétée. Se référer aux pages 33 et 34 pour consulter la méthode de rédaction et à la page 44 pour modèle de rédaction.

2. Droit de séjour

- L'appelant peut, après l'obtention de l'autorisation du droit de séjour, se maintenir sur le sol coréen jusqu'à la fin de la procédure d'appel (ou jusqu'à la fin du recours administratif ou du contentieux administratif). Toutefois, si l'appelant dépose un appel au-delà du délai de 30 jours suivant la réception de la décision de non reconnaissance du statut de réfugié ou de la décision de retrait ou d'abrogation du statut de réfugié, il peut se voir refuser le renouvellement de son autorisation de séjour.
- Tout appelant détenteur d'une carte de résidence de type G-1 ou autres est tenu de renouveler la durée de séjour autorisée avant la date de son expiration. Toute personne qui se maintient sur le sol coréen au-delà de la durée de séjour autorisée est condamnée à un emprisonnement égal ou inférieur à 3 ans ou à une amende de 30 millions KRW.
 - Article 25 et 94 de la loi relative au contrôle d'entrée et de sortie

Demande de prolongation du séjour

- Quand
 - À partir de 4 mois avant la fin de la durée de séjour autorisée jusqu'à l'expiration de celle-ci.
- Oi
 - Le bureau d'immigration dans le ressort duquel se trouve le domicile de l'appelant
- Documents à joindre
 - Le formulaire n°34 du règles d'application de la loi relative au contrôle d'entrée et de sortie ✓ Disponible sur le site de HiKorea (www.hikorea.go.kr) ou aux bureaux d'immigration ;
 - Le passeport ou la carte de résidence :
 - L'attestation de l'enregistrement de l'appel;
 - ✓ L'attestation est délivrée au guichet au moment de l'enregistrement de l'appel
 - Le(s) justificatif(s) du domicile (ex: contrat de location), et
 - -60 000 KRW
 - ✓ Les frais sont payés sous la forme d'un timbre fiscal (pour savoir comment acheter un timbre fiscal, se référer à la page 10)

3. Soumission des éléments complémentaires

- Pour appuyer son appel, l'appelant peut soumettre de nouveaux éléments de preuve qu'il n'a pas encore soumis au moment du dépôt de son appel. Tous les documents complémentaires doivent être soumis au bureau d'immigration où l'appel est déposé.
- Au moment du dépôt de l'appel, s'il existe des documents que l'appelant compte soumettre plus tard, la partie « 4. Dépôt des éléments de preuve » du formulaire d'appel doit être complétée. Se référer aux pages 25 à 28 pour consulter la méthode de rédaction et aux pages 39 à 41 pour modèle de rédaction.
- Tout élément de preuve doit être lisible et visible. En principe, lorsqu'un élément de preuve (texte, vidéo ou enregistrement sonore) est produit en langue étrangère, il doit être accompagné d'une traduction en coréen ou en anglais.

- Le Comité des réfugiés ou l'officier chargé d'appel peut demander à l'appelant de fournir des éléments de preuve dans un délai qu'il fixe. Tout élément de preuve (texte, vidéo ou enregistrement sonore) doit être lisible et visible. En principe, lorsqu'un élément de preuve est produit en langue étrangère, il doit être accompagné d'une traduction en coréen ou en anglais.
- Le Comité des réfugiés ou l'officier chargé d'appel peut délibérer sur l'appel sans tenir compte de nouveaux éléments de preuve s'ils ne sont pas soumis dans le délai imparti.

4. Audience

- Le Comité des réfugiés se réunit à huis clos. Toutefois, lorsque l'appelant souhaite se présenter à la réunion du Comité des réfugiés pour exposer ses opinions, la partie « 5. La nécessité de la tenue d'une audience » doit être remplie. Se référer aux pages 29 à 30 pour consulter la méthode de rédaction et à la page 42 pour modèle de rédaction.
- En tenant compte des motifs de l'appel, des documents de preuve nouvellement déposés dans le cadre de l'appel ainsi que des raisons avancées par l'appelant en vue de la tenue d'une audience, le Comité des réfugiés peut convoquer l'appelant et l'entendre.

Article 10 alinéa 2 du décret d'application de la loi relative aux réfugiés

- Toutefois, même si l'appelant remplit la partie « 5. La nécessité de la tenue d'une audience », le Comité des réfugiés peut délibérer sans la tenue d'une audience lorsqu'il estime que l'examen du formulaire et des documents de preuves ou la communication par téléphone, par e-mail ou par écrit suffit pour rendre sa décision.
- Tout appelant n'est donc pas convoqué et entendu par le Comité des réfugiés. Le Comité tient une audience uniquement lorsque les motifs et les documents déposés par l'appelant soulèvent une question importante à prendre en considération et sont jugés essentiels pour la prise de la décision relative à la demande d'asile.
- Si le Comité des réfugiés juge nécessaire de tenir une audience, il fixe la date, l'heure et le lieu de l'audience et envoie l'avis de convocation à l'appelant. Si l'appelant ne se présente pas à l'audience, le Comité peut rendre sa décision sans que l'appelant soit entendu.

- Lors de l'audience, l'appelant est invité à exposer les motifs de son appel et à répondre aux questions des membres du Comité des réfugiés.
- L'appelant ne s'exprimant pas suffisamment en coréen est assisté par un(e) interprète(e) qualifié(e) lors de l'audience.

5. Désistement de l'appel

• L'appelant peut se désister de son appel à tout moment de la procédure en déposant le formulaire de désistement auprès d'un bureau d'immigration. Le formulaire du désistement est disponible dans tous les bureaux d'immigration. Si l'appelant se désiste de son appel, la procédure d'appel prend fin sans qu'il ne soit notifié.

6. Protection des données personnelles

- Aucun renseignement relatif à l'appel ne sera communiqué au pays d'origine de l'appelant.
- Les renseignements fournis par l'appelant sont protégés en vertu de la loi sur la protection des données personnelles et ne seront utilisés que dans les cas prévus par la loi relative aux réfugiés.

7. Déclaration du changement d'adresse

 Tout changement d'adresse doit être déclaré dans un délai de 15 jours auprès de la mairie ou du bureau d'immigration du nouveau lieu de résidence.

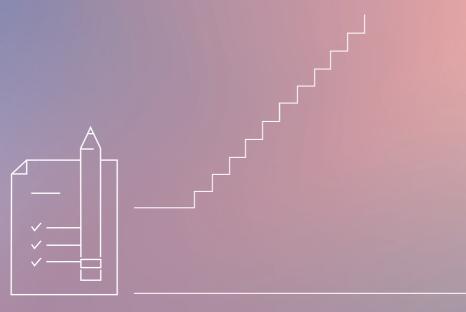
Article 36 alinéa 1 de la loi relative au contrôle d'entrée et de sortie

- Le changement d'adresse peut être déclaré en ligne sur le site de Hikorea. Mais si la déclaration n'a pas été faite dans un délai de 15 jours, il est impératif de se rendre au bureau d'immigration pour changer son adresse.
 - Site de Hikorea (www.hikorea.go.kr) 'Petition Application' > e-Application'
- Pour le calcul du délai, se référer à la page 2.
- Tout changement d'adresse non déclaré est passible d'une amende inférieure ou égale à 1 million KRW.
 - Article 98 de la loi relative au contrôle d'entrée et de sortie

8. Déclaration du changement de numéro de contact ou d'adresse e-mail

- Tout changement de numéro de téléphone ou d'adresse e-mail doit être signalé en s'adressant au bureau d'immigration où l'appel est déposé ou en appelant au Centre d'information générale pour les étrangers (**2** 1345).
- Si l'appelant s'abstient de signaler le changement de son numéro de téléphone ou de son adresse e-mail, il peut ne pas recevoir des appels importants tels que les appels lui demandant de se présenter à une audience ou de fournir des documents complémetaires et l'examen de l'appel peut se faire sans audience ou sans prise en considération de nouveaux éléments de preuve.

Guide de rédaction du formulaire d'appel



IV. Guide de rédaction du formulaire d'appel

1. Instructions

(1) Lire les Instructions avant de signer

 Avant de remplir le formulaire d'appel, lisez attentivement toutes les « Instructions » aux pages 1 et 2. Vos nom et prénom (en majuscules) ainsi que votre signature doivent être inscrits aux endroits indiqués.

Exemple

◆ 나는 위 "유의사항"을 읽고 모두 이해하였음을 확인합니다. I hereby confirm that I have read and understood the Note above. Je déclare avoir lu et compris toutes les instructions contenues dans ce formulaire.

이의신청인 Applicant's Name Appelant

HONG GIL DONG

(서명 또는 인)
HONG GIL DONG ature)
(Signature ou cachet)

(2) Répondre à toutes les questions

• Chaque question est accompagnée d'une instruction. Lisez les instructions avant de répondre aux questions. Toutes les questions doivent être répondues. Si une question ne s'applique pas, cochez « Non ».

(3) Écrire en coréen ou en anglais

- Le formulaire d'appel doit être rédigé en coréen ou en anglais et de façon lisible. Un formulaire rempli en langues étrangères doit être accompagné d'une traduction en coréen ou en anglais.
- En cas d'incapacité de remplir le formulaire tout seul, un officier au guichet peut vous assister.

(4) Si possible, dactylographier les documents

 Pour meilleure lecture, dactylographiez les documents (et non écrit à la main). Pour ce faire, téléchargez le formulaire d'appel sur le site Hikorea et répondez directement aux questions à l'aide d'un clavier puis déposez les documents imprimés. La taille des caractères doit être de 12 points ou plus.

Site de Hikorea (www.hikorea.go.kr) 'News&Announcements > Application Form'

(5) Traduire les documents complémentaires en coréen ou en anglais

- En principe, tout élément de preuve (texte, vidéo ou enregistrement sonore) écrit ou enregistré en langues étrangères doit être accompagné d'une traduction en coréen ou en anglais.
- Tout élément de preuve (texte ou photos) doit être clairement lisible et identifiable.
- Lorsque le formulaire d'appel et les éléments de preuve produits en langues étrangères sont accompagnés d'une traduction en coréen ou en anglais, la partie « 7. Déclaration du représentant, de l'avocat, de l'interprète » du formulaire doit être complétée. Se référer aux pages 33 et 34 pour consulter la méthode de rédaction et à la page 44 pour modèle de rédaction.

(6) Fournir autant de formulaires d'appel que de membres de famille qui déposent l'appel

 Lorsque plusieurs membres de famille interjettent appel ensemble (parent, époux, enfant mineur, etc.), chacun doit remplir son formulaire d'appel.

(7) Le formulaire peut être rempli par un représentant légal de l'appelant mineur.

■ Lorsqu'un représentant légal, notamment un parent dépose l'appel au nom de son enfant âgé de moins de 19 ans, il est tenu de remplir et de signer le formulaire d'appel à la place de l'enfant et de compléter la partie « 7. Déclaration du représentant, de l'avocat, de l'interprète » du formulaire. Se référer aux pages 33 et 34 pour consulter la méthode de rédaction et à la page 44 pour modèle de rédaction.

Fournir des informations vraies

 Les réponses fournies dans un formulaire d'appel doivent être vraies et exactes. Présenter de fausses déclarations ou de faux documents ou dissimuler des faits importants peut entraîner le rejet de l'appel ou le retrait de la décision de reconnaissance du statut de réfugié.

✓ Article 22 alinéa 1 de la loi relative aux réfugiés

 Toute personne reconnue réfugiée ou s'étant vue accorder le statut humanitaire en présentant de faux documents, de fausses déclarations ou en dissimulant des faits importants peut être condamnée à un emprisonnement égal ou inférieur à un an ou à une amende égale ou inférieure à 10 millions KRW.

✓ Article 47 de la loi relative aux réfugiés

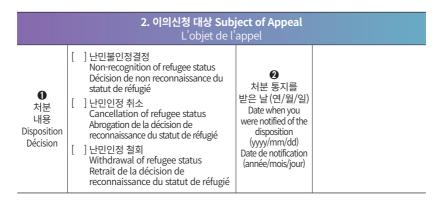
2. Remplir le formulaire

(1) L'état civil de l'appelant <Voir l'exemple à la page 37>

1. 이의신청인 인적사항 Applicant's Personal Information L'état civil de l'appelant						
성(姓) Family Name Nom de famille	명(名) Given name Prénom(s)	생년월일 Date of Birth Date de naissance				
국적 Nationality Nationalité		연락처 Contact Information Numéro de téléphone				
전자우편 E-mail Adresse e-mail						
대한민국 내 체류지 Residence Address in Korea Adresse en République de Corée						

- Écrivez vos nom et prénom en majuscules.
- Si votre adresse en République de Corée, votre numéro de téléphone ou votre adresse e-mail a changé après l'enregistrement de votre demande d'asile, inscrivez vos coordonnées effectives à la date du dépôt du formulaire d'appel.

(2) L'objet de l'appel <Voir l'exemple à la page 37>



- 1 Dans la case « Décision », cochez la décision que vous contestez.
- Dans la case « Date de notification », inscrivez la date à laquelle vous avez reçu la décision de non reconnaissance, d'abrogation ou de retrait du statut de réfugié.
- 2 La « Date de notification » et la date de délivrance d'une décision (de non reconnaissance, d'abrogation ou de retrait du statut de réfugié) sont en général identiques, mais si les dates se diffèrent, inscrivez la date à laquelle vous avez reçu la décision.





■ Lorsque l'adresse de l'appelant est introuvable ou lorsque la communication de la décision (de non reconnaissance, d'abrogation ou de retrait du statut de réfugié) s'avère impossible, la décision est communiquée à la fois par l'affichage au Journal officiel, au Bulletin officiel, au panneau d'affichage et/ou au journal et par la publication sur internet en application de l'article 14 alinéa 4 de la loi sur la procédure administrative. Le cas échéant, la date de notification à la case ② doit être le jour qui suit le 14e jour de la publication de la décision. Toutefois, si la décision prévoit une date de prise d'effet spécifique, elle prend effet à cette date.

⊘ Article 15 alinéa 3 de la loi sur la procédure administrative.

(3) Les motfis de l'appel <Voir l'exemple aux pages 38 à 39>

3. 이의신청 사유 Grounds for Appeal Les motifs de l'appel

 Précisez le(s) motif(s) de la décision de non reconnaissance (ou d'abrogation ou de retrait) du statut de réfugié qui vous semble(ent) injuste(s). Fournissez des observations complètes et détaillées en vous référant à l'exemple ci-dessous.

Exemple 1) Lorsque vous n'êtes pas d'accord avec le(s) motif(s) de la décision de non reconnaissance (ou d'abrogation ou de retrait) du statut de réfugié

• Si le(s) motif(s) de la décision de non reconnaissance (ou d'abrogation ou de retrait) du statut de réfugié vous semble(ent) injuste(s), indiquez-le(s) avec précision et fournissez vos observations motivées.

Exemple 2) Si vous n'êtes pas d'accord avec la façon dont l'entretien d'asile (ou l'instruction dans le cadre de l'abrogation ou du retrait du statut de réfugié) s'est déroulé

 Si vous souhaitez invoquer un vice de procédure, indiquez-le avec précision et fournissez vos observations motivées

Exemple 3) S'il existe des allégations qui n'ont pas été formulées lors du dépôt ou de l'instruction de votre demande d'asile (ou de l'instruction relative à l'abrogation ou au retrait du statut de réfugié)

• S'il existe des allégations relatives aux circonstances et aux faits qui ont été survenus avant l'entretien d'asile (ou l'instruction relative à l'abrogation ou au retrait de votre statut de réfugié) mais qui n'ont pas été formulées lors du dépôt et de l'instruction de votre demande, indiquez-les et en expliquez les raisons.

Exemple 4) Si la situation du pays d'origine s'est aggravée ou de nouveaux motifs de persécutions sont survenus depuis l'entretien d'asile (ou l'instruction relative à l'abrogation ou au retrait du statut de réfugié)

- Après votre entretien d'asile (ou l'instruction relative à l'abrogation ou au retrait de votre statut de réfugié), si la situation de votre pays s'est aggravée ou si vous avez subi (ou si vous avez peur de subir) de nouvelles persécutions, menaces et/ou de maltraitements (interrogatoire, agression, arrestation, détention, emprisonnement, etc.) à cause de vos activités ayant rapport avec la raison de votre demande d'asile, indiquez-les.
- Les exemples présentés ci-dessus sont proposés à titre indicatif. Si vous avez d'autres motifs d'appel, fournissez vos observations motivées.
- Les motifs qui figurent déjà dans votre demande d'asile enregistrée au bureau d'immigration sont systématiquement attachés à votre dossier d'appel. Vous n'avez pas besoin de les présenter à nouveau.

(4) La soumission des éléments de preuve <Voir l'exemple aux pages 39 à 41>

4.1. L'existence des éléments de preuve à soumettre <Voir l'exemple à la page 39>

4. 소명 자료 제출 Submission of Supporting Materials La soumission des éléments de preuve

4.1 귀하는 본 이의신청서와 함께 이의신청 사유를 소명하는 새로운 자료를 제출하거나 제출할 예정입니까?

Are you providing or going to provide any new material(s) in support of your appeal? Soumettez-vous ou allez-vous soumettre de nouveaux éléments de preuve pour appuyer votre appel?

[] 예 Yes Oui [] 아니오 No Non

→ "예"로 답한 경우 4.2에서 4.4까지를 작성하세요.

If "yes", complete from 4.2 to 4.4.

Si « Oui », répondez de 4.2 à 4.4

→ "아니오"로 답한 경우 "5. 구두 의견 진술 필요 여부"로 이동하세요.

If "no", go to "5. Oral Hearing".

Si « Non », passez à « 5. La nécessité de la tenue d'une audience »

- Si vous souhaitez soumettre de nouveaux éléments de preuve en même temps que le formulaire d'appel pour appuyer les motifs de votre appel étayés à la partie « 3. Les motifs de l'appel » ou si vous comptez les soumettre ultérieurement après le dépôt du formulaire d'appel, cochez « Oui ».
- Les éléments de preuve qui ont déjà été soumis lors de votre demande d'asile et de son instruction (ou lors de l'examen en vue de l'abrogation ou du retrait de votre statut de réfugié) sont attachés à votre dossier d'appelant. Vous n'avez pas besoin de les soumettre à nouveau.

4.2. La liste des éléments de preuve <Voir l'exemple à la page 40>

4.2 제출하거나 제출 예정인 소명 자료의 목록을 작성하세요.

List the supporting material(s) you are providing or going to provide. Complétez la liste des éléments de preuves deposés ou que vous allez déposesr plus tard.

① 연번 No. N°	## A P 한 ## A P P P P P P P P P P P P P P P P P	● 작성자 또는 발급자(발급기관) Written by or issued by Auteur ou organe de délivrance	작성일자 또는 발급일자(연/월/일) ※ 현재 제출할 수 없는 자료인 경우, 제출예정시기 Reporting date or issue date(yyy/mm/dd) ※ State earliest possible date of submission, if not currently available. Date de production/ publication ※ ou la date estimée de dépôt	⑤ 내용 요약 Summary of content Résumé du contenu

- Si vous avez répondu « Oui » à la question 4.1, complétez la liste des documents que vous fournissez ou que vous allez fournir plus tard.
- 1 À la colonne « Numéro », numérotez consécutivement les documents.
- ② À la colonne « Type du document », précisez s'il s'agit d'un jugement, d'une photo, d'une vidéo, d'un article de journal, etc.
- ③ À la colonne « Auteur ou organe de délivrance », inscrivez le nom de la personne ou de l'organe qui a produit le document.
- A la colonne « Date de production ou de publication », inscrivez la date à laquelle le document a été produit. Pour les documents à fournir ultérieurement, inscrivez la date estimée de dépôt.
- 5 À la colonne « Résumé du contenu », expliquez brièvement le contenu du document.

4.3. Le lien avec les motifs de l'appel <Voir l'exemple à la page 40>

4.3 앞 문항 4.2에서 적은 각각의 소명 자료가 이의신청 사유와 어떠한 관련이 있는지 상세히 작성하세요. Please describe in detail how each material in 4.2 relates to the grounds for your ap Expliquez avec précision comment les éléments de preuve énumérés au point 4.2	peal.
liés aux motifs de votre appel.	

• Expliquez comment les documents énumérés au point 4.2 prouvent vos allégations étayées à la partie « 3. Les motifs de l'appel ». Fournissez vos observations détaillées pour chaque document.

	La voie de l'obtention de nouveaux éléments de preuve et les raisons pour esquelles ils n'ont pas été soumis auparavant <voir 41="" et="" l'exemple="" la="" page="" suivantes="" à=""></voir>
4.4	앞 문항 4.2에서 적은 각각의 소명 자료를 누구로부터, 언제, 어디서, 어떻게 취득하였는지 그 취득 경위와 난민인정 신청 또는 심사, 난민인정 취소ㆍ철회 사실조사 시 제출하지 못한 사유를 상세히 작성하세요.
	※ 현재 제출할 수 없는 소명 자료인 경우 각각의 자료에 대해 제출하지 못하는 사유를 상세히 작성하세요.
	Please describe in detail from whom, when, where, how you obtained each material in 4.2 and why you were unable to provide it at the time of your application for refugee status or during refugee status determination procedures or investigation concerning cancellation/withdrawal of refugee status.
	$\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!$
	Pour chaque document énuméré à la partie 4.2, indiquez la date, le lieu, la voie de son obtention et la personne qui vous l'a transmis. Et expliquez pourquoi vous n'avez pas pu les présenter au moment du dépôt de votre demande d'asile et de son instruction ou au moment de l'examen en vue de l'abrogation ou du retrait de votre statut de réfugié.
	$\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!\!$

- Indiquez quand, où, comment et de qui vous avez obtenu chacun des documents énumérés à la partie 4.2. Et expliquez pourquoi vous n'avez pas pu les présenter au moment du dépôt de votre demande d'asile et de son instruction ou lors de l'examen en vue de l'abrogation ou du retrait de votre statut de réfugié.
- Pour les documents qui ne peuvent pas être déposés immédiatement, mais que vous allez déposer ultérieurement, veuillez en expliquer les raisons ainsi que la date, le lieu et le mode prévus de son obtention et la personne qui va vous le transmettre.

(5) La nécessité de la tenue d'une audience <Voir l'exemple à la page 42>

5.1. La nécessité de la tenue d'une audience <Voir l'exemple à la page 42>

5. 구두 의견 진술 필요 여부 Oral Hearing La nécessité de la tenue d'une audience

5.1 귀하는 난민위원회의 회의에 직접 출석하여 이의신청과 관련한 의견을 진술 (이하 "구두의견진술"이라 함)하는 것이 필요합니까?
Do you need to appear at the Refugee Committee's meeting to make statements regarding your appeal (hereinafter referred to as "oral hearing")?
Avez-vous besoin de vous présenter en personne à la réunion du Comité des réfugiés afin d'exposer vos opinions relatives à votre appel ?

[] 예 Yes Oui [] 아니오 No Non

→ "예"로 답한 경우 5.2를 작성하세요.

If "yes", complete 5.2.

Si « Oui », répondez 5.2

- Si vous jugez nécessaire de vous présenter à la réunion du Comité des réfugiés afin d'exposer vos opinions relatives à votre appel, cochez « Oui ».
- Référez-vous aux pages 14 et 15 pour plus d'informations sur l'audience.

5.2.	Les raisons de la no	écessité d'une audier	nce <voir 42="" l'exemple="" la="" page="" à=""></voir>
------	----------------------	-----------------------	---------------------------------------------------------

5.2 구두의견진술이 필요한 이유를 상세히 작성하세요. Please describe why you need an oral hearing. Expliquez les raisons pour lesquelles une audience devrait être tenue.	

- Si vous avez répondu « Oui » à la question 5.1, expliquez pourquoi il est nécessaire de tenir une audience. Votre raisonnement doit contenir les informations suivantes :
 - Le(s) motif(s) évoqué(s) à la partie « 3. Les motifs de l'appel » et le(s) document(s) mentionné(s) à la partie « 4. Les éléments de preuve » qui justifieraient, s'ils sont pris en considération dans le processus d'appel, l'octroi du statut de réfugié;
 - Le(s) fondement(s) de la décision de non reconnaissance (ou de retrait ou d'abrogation) du statut de réfugié jugé(s) injuste(s) selon le(s) motif(s) et le(s) document(s) évoqués ;
 - Les raisons pour lesquelles le(s) motif(s) et le(s) document(s) évoqués n'ont pas été tenus compte au moment de la prise de décision de non reconnaissance (ou de retrait ou d'abrogation) du statut de réfugié, et
 - L'allégation que vous souhaitez formuler si vous vous présentez à l'audience.

(6) La notification via l'E-guichet <Voir l'exemple à la page 42>

6. 전자민원창구를 통한 통지, 통보 및 송달 Notice, Notification and Service through an Electronic Civil Petition Window Notification via l'E-guichet

이의신청 심사기간 연장 통지서, 이의신청 결정통지서 등 이의신청과 관련한 각종 서류에 대한 통지, 통보 및 송달을 전자민원창구를 통하여 받는 것에 동의하십니까?

Do you agree to receive notices, notifications and services through an Electronic Civil Petition Window regarding your appeal (examples: Notice on Extension of Review Period of Appeal, notice of decision on your appeal, etc.)?

Acceptez-vous que tous les documents émis dans le cadre de l'appel tels que l'avis de prolongation du délai d'examen d'appel ou la décision relative à votre appel vous soient notifiés par voie électronique ?

Γ] 예 Yes Oui	Γ.	10	Ы.	오	ΝI	\sim	N		n
	I MI IES OUI	- 1		ᆫ	1	יעו	_	IΝ	U	ш

- Si vous acceptez de recevoir en ligne tous les documents émis dans le cadre de votre appel via l'E-guichet sans que vous ayez à vous déplacer jusqu'à un bureau d'immigration, cochez « Oui ».
- L'E-guichet est une plateforme en ligne déstinée à notifier les différents types de documents émis dans le cadre d'appel. Il sera opérationnel dans les plus brefs délais.

Les documents émis dans le cadre d'appel qui sont notifiés à l'appelant

- Avis de prolongation du délai d'examen d'appel
 - Lorsque la décision n'est pas rendue dans un délai de six mois après l'enregistrement de l'appel, un avis est notifié à l'appelant pour lui annoncer que le délai d'examen d'appel est renouvelé pour une durée maximum de six mois.
- Certificat de reconnaissance du statut de réfugié
 - Lorsque le bien-fondé de l'appel est admis, ce certificat est notifié pour annoncer que le staut de réfugié est désormais reconnu.
- Décision de rejet ou d'irrecevabilité
 - Lorsque l'appel est déclaré infondé ou irrégulier, cette décision est notifiée pour annoncer le rejet ou l'irrecevabilité de l'appel.

(7) La déclaration solennelle <Voir l'exemple aux pages 43 et 44>

◆ La déclaration de l'appelant <Voir l'exemple à la page 43>

7. 서약 Declaration La déclaration solennelle

◆ 이의신청인 본인 서약 Declaration by the applicant Déclaration de l'appelant

나는 다음과 같이 서약합니다. I declare that: Je soussigné(e), déclare:

▶ 거짓 서류의 제출이나 거짓 진술 또는 사실을 은폐하여 난민으로 인정되거나 인도적 체류 허가를 받은 경우 「난민법」 제47조에 따라 처벌을 받을 수 있으며, 난민으로 인정된 후에도 같은 법 제22조제1항에 따라 난민인정이 취소될 수 있음을 이해하고.

I understand that if I become a recognized refugee or obtain a humanitarian stay permit after submitting false documents, making false statements, or concealing facts, I may be subjected to punishment in accordance with Article 47 of the Refugee Act, and that if such fact is found after I have been recognized as a refugee, my refugee status may be canceled in accordance with Article 22(1) of the Refugee Act.

Être conscient(e) que le statut de réfugié ou le statut humanitaire peut être annulé en application de l'article 22 alinéa 1 de la loi relative aux réfugiés lorsque cette qualité a été obtenue par la présentation de fausses déclarations ou de faux documents ou par la dissimulation de certains faits et que je pourrais faire l'objet d'une sanction en application de l'article 47 de ladite loi.

▶ 이 신청서에 적힌 유의사항과 모든 질문을 완전히 이해한 후 관련 질문에 빠짐없이 사실대로 작성하였습니다.

I filled out all of the information and questions in this form and affirm that the provided information is complete, correct and current in every detail.

Avoir lu et compris toutes les instructions et toutes les questions contenues dans le présent formulaire et n'y avoir fourni que des renseignements vrais.

성명 Name Nom et prénom	(서명 또는 인) (Signature) (Signature ou cachet)
일자(연/월/일) Date (yyyy/mm/dd) Date (anée/mois/jour)	

 Lisez d'abord la « Déclaration de l'appelant » avant d'inscrire vos nom et prénom (en majuscules), votre signature et la date à laquelle vous apposez votre signature.

◆ La déclaration du représentant, de l'avocat, de l'interprète <Voir l'exemple à la page 44>

◆ 대리인, 변호사, 통역인·변역인 등 서약 Declaration by representative, attorney, interpreter·translator, etc. La déclaration du représentant, de l'avocat, de l'interprète, etc.				
이의신청인과 어떤 관계인지 표시하세요. I have assisted (acted on behalf of the applicant) in completing this form as : Précisez votre lien avec l'appelant :				
	Spouse [] 형제 · 자매 Brother(s) · Sister(s) (se) Frère · Soeur			
[] 변호사 Attorney [] 통역인 · 번역인 Interpreter (translator) Avocat Interprete · Traducteur(trice)				
[] 그 밖의 사람 (이의신청인과의 관계: Autre (Précisez:)) Other (Give details of relationship:			
성명 Name Nom et prénom(s)	생년월일 Date of Birth Date de naissance			
연락처 Contact Information N° de téléphone	전자우편 E-mail Adresse e-mail			
국적 Nationality Nationalité	소속(해당될 경우에만 기재) Organization (If applicable) Occupation (si applicable)			
대한민국 내 주소 또는 체류지 Residence Address in Korea Adresse en République de Corée				

본인은 다음과 같이 서약합니다. I declare that: Je soussigné(e) déclare :

▶ 나는 이의신청인 **①**(*이의신청인 이름 기재*) 의 요청으로 이의신청을 대리·조력하거나 이의신청서 또는 제출 자료의 통역·번역 등을 하였고, 이의신청인이 신청서의 질문을 완전히 이해한 후 답변한 사실과 작성된 내용이 다르지 않음을 확인하고 위 서약에 서명한 사실을 확인하며,

I certify that I have assisted/acted on behalf of the applicant in filing this application form or interpreted/ translated this application form or supporting materials at the request of ① *Write applicant's name* ___), and that he/she has fully understood the content of this form, given answers, and approved them before signing the declaration above.

Avoir rempli le présent formulaire et les documents joints à celui-ci à la demande de l'appelant **①** (nom et prénom de l'appelant) et atteste que l'appelant a signé le présent formulaire après avoir répondu aux questions en parfaite connaissance de cause et après avoir confirmé l'exactitude du contenu intégral de celui-ci.

▶ 이의신청인의 동의 없이 이의신청인을 특정하여 파악할 수 있게 하는 인적사항과 사진 등을 공개하거나 타인에게 누설한 경우 또는 이의신청에 대한 정보를 출신국에 제공할 경우 「난민법」 제47조에 따라 처벌될 수 있음을 이해합니다.

I understand that if i disclose any personal information, pictures, etc. By which the applicant is specifically identifiable or divulge such things to other persons or provide the country of origin with any information regarding the appeal without the consent of the applicant, i may be subjected to punishment in accordance with article 47 of the refugee act.

Être conscient(e) que le fait de divulguer les données personnelles ou l'image de l'appelant sans le consentement de ce dernier ou de fournir au pays d'origine de l'appelant les renseignements relatifs à son appel pourra entraîner une sanction conformément à l'article 47 de la loi relative aux réfugiés.

0	성명 Name Nom et prénom	(Signat	(서명 또는 인) (Signature) ure ou cachet)
	일자(연/월/일) Date (yyyy/mm/dd) Date (année/mois/jour)		

- Le représentant, l'interprète ou l'avocat de l'appelant ou un tiers qui dépose ou qui aide à déposer le présent formulaire pour le compte de l'appelant ou qui a traduit le présent formulaire et/ou les documents joints à celui-ci est tenu de remplir la partie « Déclaration du représentant, de l'avocat, de l'interprète, etc. ».
- Si vous n'êtes pas assisté par un représentant (avocat ou interprète), laissez cette partie vide.
- Précisez le lien que le représentant entretient avec l'appelant en cochant l'une des réponses énoncées et remplissez le tableau. Si ce lien ne figure pas parmi les réponses énoncées, précisez-le à la rubrique « Autre ».
- Lisez attentivement « Déclaration du représentant » avant d'écrire les nom et prénom de l'appelant à la rubrique ① et les nom et prénom du représentant (avocat, interprète, etc.) à la rubrique ②. Signez et inscrivez la date à laquelle vous apposez votre signature.
- Dans le cas où il existe plusieurs représentants, il convient d'établir autant de « Déclaration du représentant » que de représentants.

(8) La vérification < Voir l'exemple à la page 45>

8. 확인 사항 Checklist La vérification

다음 사항을 확인하세요. Please check the following. Je certifie sur l'honneur:

- [] 신청서 각 항목에 적힌 작성방법 등을 확인하고 모든 관련 항목을 기재하였습니다. I have read note and instructions in the form and completed all relevant parts. Avoir répondu à toutes les questions suivant les instructions présentées à chaque partie du présent formulaire.
- [] 신청서를 한국어 또는 영어로 작성하거나, 번역본(한국어 또는 영어)을 첨부하였습니다.
 The application form is written in korean or english, or the korean or english translated version has

the application form is written in korean or english, or the korean or english translated version has been attached.

Avoir rempli le présent formulaire en coréen ou en anglais ou avoir fourni une version traduite en coréen ou en anglais.

[] 서약서에 이의신청인과 대리인, 변호사, 통역인·번역인 등(이의신청을 대리·조력하거나, 이의신청서 또는 제출 자료를 통역·번역을 한 경우 등에만 해당합니다)이 각각 서명하였습니다.

Applicant, representative, attorney, interpreter(translator), etc (if applicable) have signed the declaration. (Applicable uniquement lorsqu'un représentant, un avocat ou un interprète a traduit le formulaire d'appel et des documents joints à ceci ou a déposé ou a aidé à déposer l'appel au nom de l'appelant) avoir apposé à la fois la signature de l'appelant et celle de son représentant à la partie « Déclaration solennelle ».

• En cochant chaque rubrique, vérifiez si votre formulaire est complet.

3. Signer et déposer l'appel <Voir l'exemple à la page 45>

본인은 「난민법」 제21조제1항에 따라 위와 같이 이의를 신청합니다. I hereby file an appeal in accordance with Article 21(1) of the Refugee Act. Par la présente, j'interjette appel conformément à l'article 21 alinéa 1 de la loi relative aux réfugiés.

일(dd) jour	월(mm) mois	년(yyyy) Année	신청일 Date Date
(서명 또는 인) (Signature) iture ou cachet)	(Signa		이의신청인 Applicant's Name Nom de l'appelant(e)

법무부장관 귀하 To the MINISTER OF JUSTICE

A l'intention du ministre de la Justice

 Inscrivez vos nom, prénom, signature et la date du dépôt de l'appel avant de déposer le formulaire et les documents complémentaires que vous souhaitez y annexer.

Annexe

Modèle du formulaire d'appel

Annexe Modèle du formulaire d'appel

• Il est important de noter que le contenu du présent guide a pour vocation à être utilisé comme exemple permettant de faciliter la rédaction d'un formulaire d'appel.

	이의신청서 APPLICATION F Formulaire d'appe	
1. 이의신청인 인적사항 Ap L'état civil de l'appelant	plicant's Personal Information (rédigez en coréen ou en anglais	;)
성(姓) Family Name Nom de famille <i>HONG</i>	명(名) Given name Prénom(s) GIL DONG	생년월일 Date of Birth Date de naissance yyyy/mm/dd
국적 Nationality Nationalité REPUBLIC OF KORE	'A	연락처 Contact Information Numéro de téléphone 010-0000-0000
전자우편 E-mail Adresse e-mail ARCD@KORFA KR		

ABCD@KOREA.KR

대한민국 내 체류지 Residence Address in Korea Adresse en République de Corée

47, GWANMUN-RO, GWACHEON-SI, GYEONGGI-DO

2. 이의신청 대상 Subject of Appeal L'objet de l'appel

이의를 신청하는 처분의 내용을 표시하고 해당 처분에 대한 통지를 받은 날을 작성하세요. Check the disposition you are appealing against, and provide the date when you were notified of the disposition. Cochez la décision que vous contestez et inscrivez la date à laquelle vous en avez été notifié.

처분 내용 Disposition Décision	[난민불인정결정 Non-recognition of refugee status Décision de non reconnaissance du statut de réfugié [] 난민인정 취소 Cancellation of refugee status Abrogation de la décision de reconnaissance du statut de réfugié [] 난민인정 철회 Withdrawal of refugee status Retrait de la décision de reconnaissance du statut de réfugié	처분 통지를 받은 날(연/월/일) Date when you were notified of the disposition (yyyy/mm/dd) Date de notification	yyyy/mm/dd
-------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------

Les motifs de l'appel (rédig	Appeai gez en coréen ou en anglais)	
Exemple 1. Si vous n'êtes pas ou en anglais)	d'accord avec le(s) motif(s) de	la décision de rejet (rédigez en coréen
 Le 1^{er} motif de semble injuste 	la décision de non reconnais	sance du statut de réfugié qui vous
	on reconnaissance du statut de mandeur déclare avoir été crédibilité."	e réfugié affirme comme suit : , ses déclarations sont
 Fournissez votr 	e observation	
Cependant, étan déclarations son	t donnée que t dépourvues de crédibilité.	, il est injuste de considérer que mes
 Le 2^e motif de l semble injuste 	a décision de non reconnais	sance du statut de réfugié qui vous
"Considérant	sion de non reconnaissance du , les menaces d dénuées de fondement."	ı statut de réfugié affirme que de persécutions alléguées sont
 Fournissez votr 	e observation	
Cependant, étant crainte de perséc	t donnée que ution est infondée.	, il est injuste de considérer que ma
Exemple 2. Si vous n'êtes pa coréen ou en ang		l'entretien s'est déroulé (rédigez en
 Indiquez la pag 	e contenant les éléments qu	i vous semblent injustes
Sur la page 00 de il est écrit que «	u compte rendu d'entretien éta 	abli le 00.00.00 (La date de production)
 Fournissez votr 	e observation	
Cependant, étar demande d'asile		, il est injuste de rejeter ma crit dans ce compte rendu d'entretien.
	llégations qui n'ont pas ét otre demande d'asile (rédigez	té formulées lors du dépôt ou de en coréen ou en anglais)
 Indiquez les fai 	ts qui n'ont pas été formulés	
Le 00.00.00. (<mark>Date d</mark> Et à cause de à (<u>f</u>		l'activité), j'ai participé à (activité).) le 00.00.00. (Date de persécution) secuté(menacé, maltraité) par (Type de menaces ou de persécution)
■ Indiquez les rai	sons pour lesquelles ces faits	s n'ont pas été formulés plus tôt
•	e ma demande d'asile et de mo	on entretien d'asile, je n'ai pas pu —

Exemple 4. Si la situation du pays d'origine s'est aggravée ou de nouveaux motifs de persécution sont survenus depuis le rejet de votre demande d'asile (rédigez en coréen ou en anglais)

 Précisez les changements de c 	irconstances ou le nouveau motif de persécution
Après mon entretien d'asile, j'ai pa	articipé à (<mark>activité</mark>)
le 00.00.00. (date de l'activité) à _	(lieu de l'activité).
Et à cause de	(motif de persécution) j'ai été (ou j'ai peur d'être)
persécuté (menacé ou maltraité) l	le 00.00.00. (date de persécution) à (lieu
de persécution) par	(persécuteur).

- 4. 소명 자료 제출 Submission of Supporting Materials
 La soumission des éléments de preuve (rédigez en coréen ou en anglais)
- 4.1 귀하는 본 이의신청서와 함께 이의신청 사유를 소명하는 새로운 자료를 제출하거나 제출할 예정입니까?
 - ※ 난민인정 신청 또는 심사, 난민인정 취소 · 철회 사실조사 시 지방출입국 · 외국인관서에 제출한 자료는 다시 제출할 필요가 없습니다.

Are you providing or going to provide any new material(s) in support of your appeal?

** You do not need to submit the ones you have already provided to a local immigration office at the time of your application for refugee status or during refugee status determination procedure or during investigation concerning cancellation/withdrawal of refugee status.

Soumettez-vous ou allez-vous soumettre de nouveaux éléments de preuve pour appuyer votre appel?

※ Ne pas inclure les documents qui ont déjà été soumis au moment du dépôt de votre demande d'asile ou lors de l'examen en vue de l'abrogation ou du retrait de votre statut de réfugié.

```
[✓] 예 Yes Oui [ ] 아니오 No Non

→ "예"로 답한 경우 4.2에서 4.4까지를 작성하세요.
If "yes", complete from 4.2 to 4.4.
Si « Oui », répondez de 4.2 à 4.4

→ "아니오"로 답한 경우 "5. 구두 의견 진술 필요 여부"로 이동하세요.
If "no", go to "5. Oral Hearing".
Si « Non », passez à « 5. La nécessité de la tenue d'une audience »
```

4.2 제출하거나 제출 예정인 소명 자료의 목록을 작성하세요.

List the supporting material(s) you are providing or going to provide. Complétez la liste des éléments de preuves déposés ou que vous allez déposer plus tard. (rédigez en coréen ou en anglais)

연번 No. N°	자료 유형 (판결문, 사진, 동영상, 언론보도 등) Type (Judicial decisions, photos, videos, news articles, etc.) Type du document (jugement, photo, video, articles de journaux, etc.)	작성자 또는 발급자(발급기관) Written by or issued by Auteur ou organe de délivrance	작성일자 또는 발급일자(연/월/일) ※ 현재 제출할 수 없는 자료인 경우, 제출에정시기 Reporting date or issue date(yyy/mm/dd) ※ State earliest possible date of submission, if not currently available. Date de production/ publication ※ ou la date estimée de dépôt	내용 요약 Summary of content Résumé du contenu
1	Jugement	Nom du tribunal	Année/mois/jour	Emprisonnement
2	Photo	Nom de l'organe	Année/mois/jour	Photo montrant mes activités en tant que 0000
3	Vidéo	Nom de l'organe	Année/mois/jour	Vidéo montrant mes activités de 000
4	Article de journal	Nom de la presse	Année/mois/jour	La sanction d'emprisonnement évoquée ci-dessus est injuste
5	Certificat de reconnaissance du statut de réfugié	Nom de l'autorité	Année/mois/jour (date estimée de dépôt)	La personne qui était dans notre mouvement a été reconnue comme réfugiée

4.3 앞 문항 4.2에서 적은 각각의 소명 자료가 이의신청 사유와 어떠한 관련이 있는지 상세히 작성하세요. Please describe in detail how each material in 4.2 relates to the grounds for your appeal. Expliquez avec précision comment les éléments de preuves énumérés au point 4.2 sont liés à votre appel. (rédigez en coréen ou en anglais)

Resumez le contenu du document n°1	
Le document n°1 est un jugement statuant sur_	
 Précisez son lien avec les motifs de votre appel 	
Qui justifie mes allégations concernant mon appel.	que j'ai étayées dans les motifs de

→ Les documents N°2 à N°5 doivent être présentés de la même façon que le premier.

4.4	앞 문항 4.2에서 적은 각각의 소명 자료를 누구로부터, 언제, 어디서, 어떻게 취득하였는지 그 취득
	경위와 난민인정 신청 또는 심사, 난민인정 취소·철회 사실조사 시 제출하지 못한 사유를 상세히
	자석하세Ω

※ 현재 제출할 수 없는 소명 자료인 경우 각각의 자료에 대해 제출하지 못하는 사유를 상세히 작성하세요.

Please describe in detail from whom, when, where, how you obtained each material in 4.2 and why you were unable to provide it at the time of your application for refugee status or during refugee status determination procedures or investigation concerning cancellation/withdrawal of refugee status.

Explain why you are not able to provide each of the material(s), if it is currently unavailable.

Pour chaque document énuméré à la partie 4.2, indiquez la date, le lieu, la voie de son obtention et la personne qui vous l'a transmis. Et expliquez pourquoi vous n'avez pas pu les présenter au moment du dépôt de votre demande d'asile et de son instruction ou au moment de l'examen en vue de l'abrogation ou du retrait de votre statut de réfugié. (rédigez en coréen ou en anglais)

** Pour les documents qui ne peuvent pas être déposés en même temps que le formulaire d'appel, veuillez en expliquer les raisons.

a appet, realitez en enpitiquen teo talbonion
Voie de l'obtention du document n°1
Le document n°1 est un jugement que (la personne qui vous a transmis le document) m'a envoyé le 0000.00.00. (date d'obtention) à (lieu d'obtention via (voie d'obtention telle que par voie postale, par email ou par les réseaux sociaux)
Raison qui vous a empêché de le présenter plutôt
Mais, en raison de, je n'ai pas pu le présenter au moment du dépôt de ma demande d'asile et lors de l'instruction de ma demande d'asile.
→ Les documents N°2 à N°4 doivent être présentés de la même façon que le premier.
Les raisons pour lesquelles le document n°5 ne peut pas être présenté pour le moment.
Pour le moment, je ne peux pas présenter le document n°5, le Certificat de reconnaissance du statut de réfugié, parce que
La date estimée de l'obtention du document n°5
Je serai en possession de ce document au plus tard le 0000.00.00. par voie(le moyen de l'obtention du document) et le déposerai ici.

5.	구두 의견 진술 필요 여부 Oral Hearing
	La nécessité de la tenue d'une audience

5.1	귀하는 난민위원회의 회의에 직접 출석하여 이의신청과 관련한 의견을 진술
	(이하 "구두의견진술"이라 함)하는 것이 필요합니까?

Do you need to appear at the Refugee Committee's meeting to make statements regarding your appeal (hereinafter referred to as "oral hearing")?

Avez-vous besoin de vous présenter en personne à la réunion du Comité des réfugiés afin d'exposer vos opinions relatives à votre appel?

[] 에 Yes Oui [] 아니오 No Non

→ "예"로 답한 경우 5.2를 작성하세요. If "yes", complete 5.2. Si « Oui », répondez 5.2

5.2 구두의견진술이 필요한 이유를 상세히 작성하세요.

Please describe why you need an oral hearing.

Expliquez les raisons pour lesquelles une audience devrait être tenue, (rédigez en coréen ou en anglais)

Exposez votre principale allégation et le(s) document(s) déposé(s)

Le(s) motif(s) de mon appel portant sur_____ appuyé(s) par le document n°00 énuméré dans la partie 4.2 montrent que mon allégation est bel et bien fondée.

Précisez le motif de la décision de rejet que vous contestez

Ils montrent que le fondement sur lequel repose la décision de non reconnaissance du statut de réfugié, notamment la partie où elle met en cause la crédibilité de ma déclaration (ou précisez la page du compte rendu d'entretien) est entachée d'une erreur d'appréciation

Exposez vos observations

Au moment de la prise de la décision de non reconnaissance du statut de réfugié, mes allégations et les documents évoqués ci-dessus n'ont pas été pris en compte parce que

Expliquez la nécessité de la tenue d'une audience

Par conséquent, la tenue d'une audience est indispensable pour que je puisse me présenter à la réunion du Comité des réfugiés et témoigner davantage sur et que toutes mes déclarations et les éléments de preuve soient correctement pris en considération dans le processus d'appel.

6. 전자민원창구를 통한 통지, 통보 및 송달

Notice, Notification and Service through an Electronic Civil Petition Window La notification via l'E-guichet

이의신청 심사기간 연장 통지서, 이의신청 결정통지서 등 이의신청과 관련한 각종 서류에 대한 통지, 통보 및 송달을 전자민원창구를 통하여 받는 것에 동의하십니까?

Do you agree to receive notices, notifications and services through an Electronic Civil Petition Window regarding your appeal (examples: Notice on Extension of Review Period of Appeal, notice of decision on your appeal, etc.)? Acceptez-vous que tous les documents émis dans le cadre de l'appel tels que l'avis de prolongation du délai d'examen d'appel ou la décision relative à votre appel vous soient notifiés par voie électronique?

[/]	l al Yes Oui	Г	1 oli	IQ N	a Nar
\ / I			I UFL	ᄓᅛᄓ	า เนกา

7. 서약 Declaration

La déclaration solennelle (rédigez en coréen ou en anglais)

◆ 이의신청인 본인 서약 Declaration by the applicant La déclaration de l'appelant

나는 다음과 같이 서약합니다. I declare that: Je soussigné(e), déclare :

▶ 거짓 서류의 제출이나 거짓 진술 또는 사실을 은폐하여 난민으로 인정되거나 인도적 체류 허가를 받은 경우 「난민법」 제47조에 따라 처벌을 받을 수 있으며, 난민으로 인정된 후에도 같은 법 제22조제1항에 따라 난민인정이 취소될 수 있음을 이해하고.

I understand that if I become a recognized refugee or obtain a humanitarian stay permit after submitting false documents, making false statements, or concealing facts, I may be subjected to punishment in accordance with Article 47 of the Refugee Act, and that if such fact is found after I have been recognized as a refugee, my refugee status may be canceled in accordance with Article 22(1) of the Refugee Act.

Être conscient(e) que le statut de réfugié ou le statut humanitaire peut être annulé en application de l'article 22 alinéa 1 de la loi relative aux réfugiés lorsque cette qualité a été obtenue par la présentation de fausses déclarations ou de faux documents ou par la dissimulation de certains faits et que je pourrais faire l'objet d'une sanction en application de l'article 47 de ladite loi.

▶이 신청서에 적힌 유의사항과 모든 질문을 완전히 이해한 후 관련 질문에 빠짐없이 사실대로 작성하였습니다.

I filled out all of the information and questions in this form and affirm that the provided information is complete, correct and current in every detail.

Avoir lu et compris toutes les instructions et toutes les questions contenues dans le présent formulaire et n'y avoir fourni que des renseignements vrais.

성명 Name Nom et prénom HONG GIL DONG (서명 또는 인) **HONG GM**i**화연사** (Signature ou cachet)

일자(연/월/일) Date (yyyy/mm/dd) Date (anée/mois/jour)

yyyy. mm. dd.

◆ 대리인, 변호사, 통역인 · 변역인 등 서약 Declaration l La déclaration du représentant, de l'avocat, de						
Fill out the section below only if you have ass this application, or if you have interpreted/tra	e le présent formulaire et/ou les documents joints à					
이의신청인과 어떤 관계인지 표시하세요. I have assisted (acted on behalf of the applicar Précisez votre lien avec l'appelant :	nt) in completing this form as:					
[] 부 또는 모 Father or Mother [] 배우자 Spouse [] 형제 · 자매 Brother(s) · Sister(s) Père ou mère Epoux(se) Frère · Soeur						
	격인 Interpreter (translator) · Traducteur(trice)					
[] 그 밖의 사람 (이의신청인과의 관계:) Oth Autre (Précisez:)	ner (Give details of relationship:					
성명 Name Nom et prénom(s) KIM BYEON HO	생년월일 Date of Birth Date de naissance yyyy/mm/dd					
연락처 Contact Information N° de téléphone 010-0000-0000	전자우편 E-mail Adresse e-mail <i>EFGH@KOREA.KR</i>					
국적 Nationality Nationalité REPUBLIC OF KOREA	소속(해당될 경우에만 기재) Organization (If applicable) Occupation (si applicable) Law Firm 0000					

본인은 다음과 같이 서약합니다. I declare that i je soussigné(e) déclare :

대한민국 내 주소 또는 체류지 Residence Address in Korea

Adresse en République de Corée

▶ 나는 이의신청인 (HONG GIL DONG) 의 요청으로 이의신청을 대리 · 조력하거나 이의신청서 또는 제출 자료의 통역 · 번역 등을 하였고, 이의신청인이 신청서의 질문을 완전히 이해한 후 답변한 사실과 작성된 내용이 다르지 않음을 확인하고 위 서약에 서명한 사실을 확인하며,

I certify that i have assisted/acted on behalf of the applicant in filing this application form or interpreted/ translated this application form or supporting materials at the request of (HONG GIL DONG), and that he/she has fully understood the content of this form, given answers, and approved them before signing the declaration above. Avoir rempli le présent formulaire et les documents joints à celui-ci à la demande de l'appelant (HONG GIL DONG) et atteste que l'appelant a signé le présent formulaire après avoir répondu aux questions en parfaite connaissance de cause et après avoir confirmé l'exactitude du contenu intégral de celui-ci.

▶ 이의신청인의 동의 없이 이의신청인을 특정하여 파악할 수 있게 하는 인적사항과 사진 등을 공개하거나 타인에게 누설한 경우 또는 이의신청에 대한 정보를 출신국에 제공할 경우 「난민법」 제47조에 따라 처벌될 수 있음을 이해합니다.

I understand that if i disclose any personal information, pictures, etc. By which the applicant is specifically identifiable or divulge such things to other persons or provide the country of origin with any information regarding the appeal without the consent of the applicant, i may be subjected to punishment in accordance with article 47 of the refugee act.

Être conscient(e) que le fait de divulguer les données personnelles ou l'image de l'appelant sans le consentement de ce dernier ou de fournir au pays d'origine de l'appelant les renseignements relatifs à son appel pourra entraîner une sanction conformément à l'article 47 de la loi relative aux réfugiés.

설명 Name Nom et prénom KIM BYEON HO KIM BYEON GRADURE (Signature du Cachet 일재(연/월/일) Date (Anée/mois/jour) Yyyyy mm. dd.

151, MOKDONGDONG-RO, YANGCHEON-GU, SEOUL

8. 확인 사항 Checklist La vérification

다음 사항을 확인하세요.

Please check the following. Je certifie sur l'honneur:

- [√] 신청서 각 항목에 적힌 작성방법 등을 확인하고 모든 관련 항목을 기재하였습니다.
 - I have read note and instructions in the form and completed all relevant parts.
 - Avoir répondu à toutes les questions suivant les instructions présentées à chaque partie du présent formulaire.
- [✓] 신청서를 한국어 또는 영어로 작성하거나, 번역본(한국어 또는 영어)을 첨부하였습니다.
 - The application form is written in korean or english, or the korean or english translated version has been attached.
 - Avoir rempli le présent formulaire en coréen ou en anglais ou avoir fourni une version traduite en coréen ou en anglais
- [<] 서약서에 이의신청인과 대리인, 변호사, 통역인·번역인 등(이의신청을 대리·조력하거나, 이의신청서 또는 제출 자료를 통역·번역을 한 경우 등에만 해당합니다)이 각각 서명하였습니다.

Applicant, representative, attomey, interpreter(translator), etc (if applicable) have signed the declaration. (Applicable uniquement lorsqu'un représentant, un avocat ou un interprète a traduit le formulaire d'appel et des documents joints à ceci ou a déposé ou a aidé à déposer l'appel au nom de l'appelant) avoir apposé à la fois la signature de l'appelant et celle de son représentant à la partie « Déclaration solennelle ».

본인은 「난민법」 제21조제1항에 따라 위와 같이 이의를 신청합니다.

I hereby file an appeal in accordance with Article 21(1) of the Refugee Act.

Par la présente, j'interjette l'appel conformément à l'article 21 alinéa 1 de la loi relative aux réfugiés.

신청일 Date Date Date Année Mm 월(mm) dd 일(dd) jour ol 의신청인 Applicant's Name Nom de l'appelant(e) HONG GIL DONG HONG GIL DONG

법무부장관 귀하 To the MINISTER OF JUSTICE

A l'intention du ministre de la Justice



